

Section 5.—Primes.*

Primes.—Dans les cas où le Gouvernement juge à propos d'encourager la production d'une denrée particulière, les primes qu'il paye remplacent les droits de protection. Il en a été payé en grand nombre autrefois au Canada, mais les seules primes payées en ces dernières années sont celles sur le chanvre et le cuivre en barres et tiges, et le charbon bitumineux miné au Canada et consommé dans la fabrication du fer ou de l'acier. La prime sur le cuivre a cessé le 30 juin 1931, et celles sur le chanvre, le 31 déc. 1932; un état des primes payées est donné à la page 674 de l'Annuaire 1934-35. La prime sur le charbon bitumineux a été votée à la suite d'une recommandation de la Commission Royale sur les réclamations des Provinces Maritimes au sujet de la consommation du charbon canadien dans la fabrication du fer et de l'acier. Voici les paiements qui ont été faits:

Années fiscales—

1930-31.....	273,148 tonnes à 49½c...	\$ 135,209-23
1931-32.....	126,356 tonnes à 49½c...	62,546-18
1932-33.....	118,783 tonnes à 49½c...	58,797-54
1933-34.....	213,841 tonnes à 49½c...	105,851-25
1934-35.....	336,849 tonnes à 49½c...	166,740-02
1935-36 au 30 sept. 1935.....	188,086 tonnes à 49½c...	93,102-55
Totaux.....	1,257,063 tonnes.....	\$ 622,246-77

Des primes ont été payées en différents temps sur le fer et l'acier, le plomb, le pétrole brut, les fibres de manille, le zinc et les filés de toile, mais les primes sur le fer et l'acier ont cessé en 1911, sur le plomb en 1918, sur le zinc en 1921, sur les filés de toile en 1923 et sur le pétrole brut en 1927. Les montants payés en primes sur ces produits entre 1896 et la date d'expiration sont: fer, acier, et leurs produits (1896-1912), \$16,785,827 (Annuaire du Canada, 1915, p. 463); plomb (1899-1918) \$1,979,216 pour 1,187,169,878 livres; zinc, \$400,000; filés de toile, \$17,523; fibres de manille (1903-1913), \$367,962; pétrole brut (1905-1927), \$3,457,173 sur 233,-135,217 gallons. (Pour les quantités de pétrole brut et les primes payées chaque année voir le tableau p. 652 de l'Annuaire de 1927-1928.) Le total des primes payées entre 1896 et 1932 s'élève à \$23,646,311, lequel ajouté à \$611,763 payés sur le cuivre en barres et tiges, les \$26,847 payés sur le chanvre et les \$622,247 payés sur le charbon, forme une somme globale de \$24,268,558.

L'Annuaire de 1915, pp. 461-463, donne une description des primes payables depuis 1883, ainsi que des tableaux indiquant pour chaque produit les quantités pour lesquelles les primes ont été payées annuellement et les montants de telles primes de 1896 à 1915 inclusivement. Pour les détails sur les primes du zinc, voir page 652 de l'Annuaire 1927-1928.

Section 6.—Brevets d'invention, droits d'auteur, marques de commerce.†

Brevets.—Les brevets ou lettres patentes, qui ont en Angleterre constitué l'un des privilèges de la Couronne depuis le temps du Statut des Monopoles et même au delà, ont toujours été au Canada une simple formalité administrative.

* Revision par L. T. Lett, comptable en chef, ministère du Commerce.

† Revisé par J. T. Mitchell, commissaire des brevets, Ottawa.